

**L'utopie d'abord !**  
**Pour un collège et un lycée démocratisants**

Dans le contexte actuel, l'éducation doit transcender les paradigmes traditionnels pour refléter les valeurs fondamentales de la démocratie et promouvoir l'égalité. Un modèle novateur de collège et de lycée doit émerger, dépourvu de hiérarchie de voies et de groupes de niveaux, et ancré dans des principes démocratiques qui favorisent l'inclusion et le développement global de chaque individu.

**I. L'éradication de la hiérarchie de voies :**

Au cœur de ces établissements, la hiérarchie traditionnelle des voies est abolie. Les élèves bénéficient d'un programme éducatif intégrant des disciplines de « tronc commun » mais aussi des matières variées, encourageant ainsi le développement de diverses compétences<sup>1</sup>. Cette approche libère chaque élève des barrières préétablies, lui permettant de découvrir et d'explorer différents domaines ou centres d'intérêt (affirmation du commun et du divers avant la spécialisation).

**II. L'absence de groupes de niveaux :**

Le modèle démocratique repose sur la conviction que chaque individu a un rythme d'apprentissage propre mais que cela ne justifie aucune « mise à l'écart ». Les établissements abandonnent la segmentation en groupes de niveaux, permettant aux élèves d'évoluer à leur propre cadence au milieu de tous les autres (revendication de l'hétérogénéité et de la diversité comme source de progrès personnels).

**III. Une éducation axée sur le développement personnel :**

Ces établissements vont au-delà de la simple transmission de connaissances académiques. Ils visent à former des individus responsables, créatifs et critiques. Les élèves participent activement à la gestion de leur éducation, renforçant leur autonomie, leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités. Cette approche holistique s'oppose à une conception morcelée de compétences psycho-sociales à valider (revendication d'une école qui forme des élèves mais aussi des individus en construction).

**IV. Un enseignement exigeant et ambitieux :**

L'apprentissage est ancré dans des problèmes et projets divers (tâches complexes), qui s'inscrivent dans des programmes clairs et ambitieux, favorisant une compréhension approfondie et stimulant la curiosité des élèves. Cette approche enrichit les connaissances et développe des compétences variées, essentielles dans le monde contemporain, et prépare les apprenant-es à relever les défis de manière proactive (affirmation de la liberté pédagogique et de l'éducabilité de l'ensemble des élèves).

**V. Réduction des écarts entre milieux sociaux :**

Pour promouvoir l'égalité des chances, des initiatives sont mises en place, tels que des créneaux pour les devoirs scolaires en fin de journée, l'accès équitable aux ressources éducatives et une orientation raisonnée et choisie. Ces mesures visent à créer un environnement éducatif équitable, où chaque élève, indépendamment de son contexte socio-économique, peut s'épanouir (affirmation d'une « égalité des chances » qui ne fait pas fi des inégalités socio-culturelles ni de genre).

Ces cinq grands principes doivent ensuite irriguer la conception d'une grille horaire, résultat d'une réflexion approfondie sur les objectifs éducatifs visés pour chaque niveau d'enseignement. Penser dans l'autre sens, la grille avant les objectifs et les contenus d'enseignement-apprentissage, c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Marc Rollin, École Émancipée

---

<sup>1</sup> « Compétence » est entendue ici comme « la faculté de mobiliser un ensemble de ressources cognitives (savoirs, capacités, informations, etc.) pour faire face avec pertinence et efficacité à une famille de situations » (Perrenoud, 2000).